

**PROCÈS-VERBAL  
du CONSEIL DE FACULTÉ extraordinaire  
du 15 janvier 2018  
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

**Étaient présents** : Mme Sandrine Caron ; Mme Anne Etienney de Sainte Marie ; M. Jean-René Garcia ; M. Thomas Le Gueut ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Laffaille ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Anne Penneau ; Mme Gwenaëlle Perrier ; Mme Muriel Tapie-Grime.

**Étaient représentés** : M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Dominique Hiébel ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Antoine Pécoud ; M. Charles Reiplinger ; Mme Céline Ruet.

**Invitées permanentes** : Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

Madame le Doyen Anne Fauchon ouvre la séance à 10 heures.

- A) Un débat s'ouvre sur les critères devant être paramétrés sur la plateforme Parcoursup afin de classer des dossiers des lycéens formulant leurs vœux.

Le Conseil déplore la précipitation et l'opacité de la mise en œuvre de la nouvelle plateforme Parcoursup dont le principe n'a pas encore été adopté par le législateur.

Néanmoins du fait d'informations nouvelles concernant les éléments de cadrage national reçus après le Conseil du 8 janvier 2018, le Conseil décide :

1. D'annuler sa motion « Point 13 – Discussion sur les « attendus » nationaux d'entrée en Licence votée lors du Conseil du 8 janvier 2018.

*En l'absence de clarté suffisante des éléments de cadrage national, le Conseil refuse de mettre en œuvre la procédure Parcoursup. »*

2. De paramétrer le logiciel Parcoursup et, pour ce faire, de retenir le texte suivant au titre des « Eléments pris en compte pour examiner les vœux » :

Les éléments pris en compte en fonction du parcours de la lycéenne ou du lycéen sont :

- L'avis du conseil de classe ;
- Le classement de la lycéenne ou du lycéen dans sa classe ;
- Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français
- Les résultats obtenus en français, histoire/géo, mathématique et LV1 en 1ère et en terminale ; en LV 2 si la matière a été suivie en 1<sup>ère</sup> et en terminale ; en philosophie si la matière a été suivie en terminale ; en économie si la matière a été suivie en 1<sup>ère</sup> et en terminale.

- Sera en outre valorisé le fait d'avoir suivi : des cours de latin/grec en 1<sup>ère</sup> et en terminale ; des cours de LV2 ; le cours DGEMC (droit et grands enjeux du monde contemporain) en terminale L ; l'option sciences sociales et politiques en terminale ES. »

**Vote favorable à la majorité.**

B) A également été approuvée la liste des professeurs invités mentionnés ci-dessous :

Santino Vincenzo MANNINO - CERAL  
Vasili TOKAREV - CERAP  
Aida KEMELMAJER DE CARLUCC - IRDA  
B. MOHANAN - CERAL  
Andrea DEFFENU - CERAP  
André AKAM AKAM - IRDA  
Rodolfo Zaluth BASTOS - CERAL  
Antoine PANTELIS - CERAP  
Rafael IBARRA GARZA - IRDA  
Katsumi YOSHIDA - IRDA

**Vote favorable à l'unanimité.**

**Le Doyen  
Anne Fauchon**